



# **HOMMAGE** **au préfet Jean Moulin**

---

**Hôtel de Beauvau**  
**21 juin 2013**



Contact Presse : unité média DICOM - 01 40 07 26 78

*Les photos de Jean Moulin et les extraits du dossier administratif sont disponibles en haute définition.*

# HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

“ *Aujourd’hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n’avaient pas parlé; ce jour-là, elle était le visage de la France...* ”

Ainsi parlait le 19 décembre 1964 André Malraux, ministre de la culture, dans un discours solennel prononcé lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

70 ans jour pour jour après son arrestation en 1943 à Caluire, un hommage solennel est rendu à Jean Moulin par le ministre de l’Intérieur en présence de la ministre de la Culture et de la Communication.

Est ainsi honorée la mémoire de celui qui fut le plus jeune préfet de France en 1937, s’opposa à l’occupant allemand dès 1940 et créa, sous l’égide du général de Gaulle, le Conseil National de la Résistance.

Torturé par la Gestapo, il meurt le 8 juillet 1943 dans le train qui le conduit en Allemagne.

# HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

## JEAN MOULIN : UN PARCOURS EXEMPLAIRE

- 20 juin 1899 :** naissance à Béziers
- 1<sup>er</sup> septembre 1917 :** nommé chef de cabinet du préfet de l'Hérault
- 1918 :** mobilisé au 2<sup>e</sup> Génie de Montpellier. Envoyé sur le front dans les Vosges
- 4 novembre 1919 :** attaché au cabinet du préfet de l'Hérault
- 25 novembre 1920 :** chef-adjoint du cabinet du préfet de l'Hérault
- 15 février 1922 :** chef de cabinet du préfet de la Savoie
- 26 octobre 1925 :** sous-préfet d'Albertville. A l'époque, il est le plus jeune sous-préfet de France
- 27 septembre 1926 :** mariage avec Marguerite Cerruti, puis divorce en juin 1928
- 5 janvier 1930 :** sous-préfet de Châteaulin (Finistère)
- 23 décembre 1932 :** chef-adjoint de cabinet de Pierre Cot, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères (jusqu'en janvier 1933)
- 18 mai 1933 :** sous-préfet de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)
- 7 octobre 1933 :** chef de cabinet de Pierre Cot, ministre de l'Air
- 19 janvier 1934 :** sous-préfet de Montargis
- 20 février 1934 :** sous-préfet rattaché sur sa demande à la préfecture de la Seine
- 19 mai 1934 :** secrétaire général de la préfecture de la Somme
- Juillet 1936 – mai 1937 :** chef de cabinet de Pierre Cot, ministre de l'Air
- 26 janvier 1937 :** préfet de l'Aveyron. A l'époque, il est le plus jeune préfet de France (37 ans)
- 27 février 1937 :** chevalier de la Légion d'Honneur
- Mai 1937 :** il regagne le ministère de l'Air
- 20 avril 1938 :** préfet de l'Aveyron
- 21 janvier 1939 :** préfet d'Eure-et-Loir
- 17 juin 1940 :** arrestation – tentative de suicide
- 22 juin 1940 :** reprend ses fonctions à la préfecture de Chartres
- 2 novembre 1940 :** révocation (départ le 8 novembre)
- Décembre 1940 :** Installation dans la maison familiale de Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône)
- Septembre 1941 :** il rejoint Londres en passant par l'Espagne et le Portugal
- 25 octobre 1941 :** présentation au général de Gaulle
- 24 décembre 1941 :** le général de Gaulle le nomme délégué au comité national français pour la zone libre
- Août 1942 :** Daniel Cordier devient son secrétaire
- 17 octobre 1942 :** Compagnon de la Libération
- 22 octobre 1942 :** création du comité de coordination des 3 mouvements de résistance de la zone sud, présidé par Jean Moulin (1<sup>re</sup> réunion le 27 novembre)
- 15 février – 30 mars :** 2<sup>e</sup> séjour à Londres. Le général de Gaulle le charge de créer le Conseil National de la Résistance
- 27 mai 1943 :** préside la première réunion du Conseil de la Résistance au 47, rue du Four – Paris VI
- 21 juin 1943 :** arrestation à Caluire-et-Cuire (Rhône). Interrogatoire par Klaus Barbie quelques jours plus tard.
- 8 juillet 1943 :** mort en gare de Metz lors de son transfert en Allemagne
- 11 décembre 1943 :** général de division à titre posthume
- 11 février 1944 :** inhumation au cimetière du Père Lachaise
- 19 décembre 1964 :** transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

# JEAN MOULIN

## HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

### CHARTRES, JUIN 1940 : PREMIER COMBAT D'UN PRÉFET RÉSISTANT

Lorsque Jean Moulin est nommé préfet à Chartres le 21 février 1939, cela fait déjà vingt-deux ans qu'il est au service de l'administration préfectorale. Ardent républicain, il est aussi unanimement reconnu pour ses qualités d'administrateur.

Il demande à être mobilisé en septembre 1939 et veut rejoindre l'Armée de l'Air, mais le ministre de l'Intérieur lui donne l'ordre de regagner Chartres en janvier 1940, le considérant comme un préfet de valeur, indispensable sur son poste en ces temps agités.

### UN PRÉFET DANS LA TOURMENTE

Dès la percée du front par les Allemands en mai 1940, des centaines de milliers de réfugiés affluent en Eure-et-Loir, entraînant de nombreuses difficultés d'hébergement et de ravitaillement.

#### «Les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple.»

La situation s'aggrave en juin, les bombardements s'intensifient et la panique gagne peu à peu la population. Le 11 juin, Jean Moulin tente d'endiguer cet exode en faisant placarder un appel au civisme sur les murs : « Soyez dignes en restant calme. Aucun ordre d'évacuation du département n'a été donné parce que rien ne le justifie (...). Il faut que chacun soit à son poste, que la vie économique continue. Les élus et les fonctionnaires se doivent de donner l'exemple. Je connais les qualités de sagesse et de patriotisme des populations de ce département. J'ai confiance, nous vaincrons ».

Le 14 juin, ordre du Gouvernement est donné de se replier vers le sud, ce qui accélère la fuite des civils, notamment les commerçants, mais aussi des employés de la préfecture et des élus.

Le 15 juin 1940, la situation est dramatique.

Le préfet, resté seul avec son chef de cabinet, sans liaison possible avec sa hiérarchie, n'a plus aucun moyen à sa disposition : les services sanitaires et les



pompier sont partis, il n'y a plus ni gaz, ni eau, ni électricité, ni radio, ni téléphone, aucun véhicule, et il ne reste que 800 habitants sur les 23 000 que comptait la ville de Chartres. En revanche, plus d'un million de réfugiés ont déferlé sur le département depuis un mois et les bombardements font de nombreuses victimes.

Face à cette crise, les questions du secours aux blessés et du ravitaillement sont celles qui se posent avec le plus d'acuité, auxquelles s'ajoute la réponse aux inévitables pillages des maisons et magasins abandonnés.

Le préfet est sur tous les fronts pour maintenir le calme, secourir et nourrir la population. Son devoir est également de maintenir une structure administrative organisée, capable le moment venu de recevoir l'occupant.

Conscient de vivre des heures tragiques, il écrit à sa famille le 15 juin une lettre en forme de testament : « Mon pauvre département est mutilé de toute part. Rien n'a été épargné à la population civile. (...) Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger ».

Cette phrase prémonitoire prend tout son sens deux jours plus tard, lorsque les Allemands, tout juste

## HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

arrivés à Chartres, veulent obliger le préfet à signer, au nom de l'État français, un document accusant les troupes sénégalaises de l'armée française d'avoir massacré femmes et d'enfants pendant leur retraite. Indigné, il refuse. Pendant une journée entière, il est battu et menacé par l'occupant, qui l'incarcère pour la nuit.

Afin d'être sûr de ne pas céder à la force, il saisit un tesson de verre et se tranche la gorge.

« Je ne peux pas être complice de cette monstrueuse machination qui n'a pu être conçue que par des sadiques en délire. Je ne peux pas sanctionner cet outrage à l'armée française et me déshonorer moi-même. Tout plutôt que cela, tout, même la mort ». Découvert à l'aube, couvert de sang, il est sauvé par des religieuses, tandis que les officiers allemands évoquent un « malentendu ».

Lorsqu'il est finalement limogé par le gouvernement de Vichy en novembre 1940, le préfet Jean Moulin écrit une lettre à tous les maires de son département : « dans les heures difficiles, nous avons travaillé, lutté et souffert ensemble. Vous permettrez que ma dernière pensée soit pour vous exprimer ma profonde reconnaissance et pour vous dire, aussi, ma foi immuable dans les destinées de la France. »

**« Mon pauvre département est mutilé de toute part. Rien n'a été épargné à la population civile. (...) Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger »**



*Pour rassurer sa famille après les événements dramatiques du 17 au 18 juin 1940, Jean Moulin se fait photographier par la secrétaire de la préfecture, le foulard dissimulant sa blessure à la gorge. A bout de force après un passage à tabac par les Allemands qui veulent lui faire signer un texte accusant à tort les soldats noirs de l'armée française de massacres sur les civils, Jean Moulin s'entaille la gorge « Mon devoir est tout tracé. Les Boches verront qu'un Français aussi est capable de se saborder » écrit-il.*

*Crédits : Legs Antoinette Sasse Musée Général Leclerc/Musée Jean Moulin, EPPM.*

# HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

## NOM DE CODE « MAX »

Le 2 novembre 1940, le maréchal Pétain signe l'arrêté de révocation du préfet Jean Moulin (ainsi que de deux autres préfets : Jouany, en Ille-et-Vilaine, et Morel, préfet intérimaire des Hautes-Alpes). Avant de quitter ses fonctions, Jean Moulin se fait fabriquer une carte d'identité au nom de Joseph Mercier, preuve qu'il était déjà résolu à quitter la France pour l'Angleterre.

Dans l'attente d'un visa, qu'il obtiendra en 1941, il enquête sur les groupes de résistants et rencontre certains de leurs chefs en zone non occupée. C'est comme messager de ces groupes de résistance qu'il se présente au général de Gaulle en octobre 1941.

Les deux hommes s'apprécient et le choix de Jean Moulin s'impose immédiatement au général, qui dira de lui dans ses mémoires : « Il aspirait aux grandes entreprises. Plein de jugement (...), il faisait des propositions nettes et formulait des demandes précises ». Jean Moulin repart comme représentant personnel du général auprès de ces mêmes mouvements de la zone sud : « Je désigne monsieur Jean Moulin, préfet, comme mon représentant et comme délégué du Comité national pour la zone non directement occupée de la métropole ».

Celui qui va se faire appeler Régis, puis Rex et enfin Max va parvenir en un an et demi à fédérer à travers le Conseil de la Résistance, l'ensemble des composantes de la France résistante : mouvements, formations partisans, forces syndicales, en les plaçant sous l'autorité de la France Libre. Pour réaliser cette mission délicate, il dispose de trois moyens efficaces : la répartition de

l'argent reçu mensuellement de Londres entre les mouvements de résistance, les moyens radio, ainsi que les services de liaisons aériennes et maritimes. La première réunion du Conseil de la Résistance\* a lieu le 27 mai 1943, au 47 rue du Four, dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, c'est une avancée majeure pour l'organisation de la Résistance Intérieure.

Mais la Gestapo connaît l'existence de Max, chef de la Résistance, et le recherche activement. Lorsque le général Delestraint, chef de l'armée secrète, est arrêté à Paris le 9 juin 1943, Jean Moulin décide d'organiser une réunion afin de le remplacer.

Le rendez-vous est prévu à Caluire, le 21 juin, près de Lyon, dans la maison du docteur Dugoujon. Peu après leur arrivée, les services de la Gestapo de Lyon font irruption sur les lieux et arrêtent l'ensemble des chefs de la Résistance présents.

Les prisonniers sont conduits au fort Montluc et transférés à plusieurs reprises au siège de la Gestapo où ils sont torturés par Klaus Barbie.

Jean Moulin, que Barbie parvient à identifier comme étant Max, subit les pires sévices mais ne dévoile rien de l'organisation du Conseil de la Résistance.

Il décède des suites de ces mauvais traitements, probablement le 8 juillet 1943 en gare de Metz, lors de son transfert en Allemagne.

*\*qui devient officiellement Conseil National de la Résistance le 15 mars 1944, à la publication de son programme*

*Photo : Jean Moulin aux Arceaux près de la promenade du Peyrou à Montpellier, photo prise par son ami d'enfance, Marcel Bernard, hiver 39-40.*

*Crédits : Legs Antoinette Sasse, Musée du général Leclerc/Musée Jean Moulin (Ville de Paris).*



# HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

## CÉRÉMONIE D'HOMMAGE COUR BEAUVAU ET REMISE SOLENNELLE DU DOSSIER ADMINISTRATIF DE JEAN MOULIN

21 juin 2013 – 16h30

Un hommage solennel est rendu à Jean Moulin à l'hôtel de Beauvau par Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, en présence d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

A cette occasion, les chœurs de l'armée française interpréteront « Le chant des partisans » et les deux ministres déposeront une gerbe en mémoire du préfet Jean Moulin, au pied du monument aux morts du ministère.

Deux élèves du collège Carnot (Paris 17<sup>e</sup>), lauréats du Prix départemental 2013 du concours national de la Résistance et de la Déportation, liront une lettre écrite par Jean Moulin à sa mère et sa sœur, le 15 juin 1940.

A l'issue de la cérémonie, le ministre de l'Intérieur remettra solennellement à la ministre de la Culture et de la Communication le dossier administratif du préfet Jean Moulin, afin qu'il soit versé aux Archives Nationales.

En écho à cette cérémonie parisienne, un hommage est rendu par les préfets de département à Jean Moulin sur l'ensemble du territoire. Ils célèbrent l'homme d'action et d'autorité qui a mis les valeurs acquises lors de sa brillante carrière préfectorale au service d'un intérêt plus élevé que sa propre vie.

### LECTURE D'UNE LETTRE DE JEAN MOULIN À SA MÈRE ET SA SŒUR

*Chartres, 15 juin 1940*

*Bien chère Maman, Bien chère Laure,*

*Je vous ai peu donné de mes nouvelles ces derniers jours, La faute en est aux événements tragiques que j'ai vécus. J'ai vu bien des misères humaines. Mon réconfort a été de voir bien des dévouements obscurs, des dévouements que tout le monde ignorera toujours, hormis quelques spectateurs.*

*Mon pauvre département est mutilé et saignant de toutes parts. Rien n'a épargné la population civile.*

*Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai sans doute rempli mon dernier devoir.*

*Sur ordre du gouvernement, j'aurai reçu les Allemands au chef-lieu de mon département et je serai prisonnier.*

*Je suis sûr que notre victoire prochaine - grâce à un sursaut d'indignation du monde et à l'héroïsme de nos soldats [...] - viendra me délivrer.*

*Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger.*

*Si, par hasard, je ne revenais pas de cette aventure, je voudrais que vous réalisiez un souhait que je formule de tout mon cœur. Je voudrais que Laure adoptât un jeune orphelin parmi les réfugiés français. Ce serait pour moi un prolongement.*

*Je sais que vous le ferez.*

*Je suis en parfaite santé, malgré les fatigues des derniers jours.*

*Je pense à vous de tout mon cœur.*

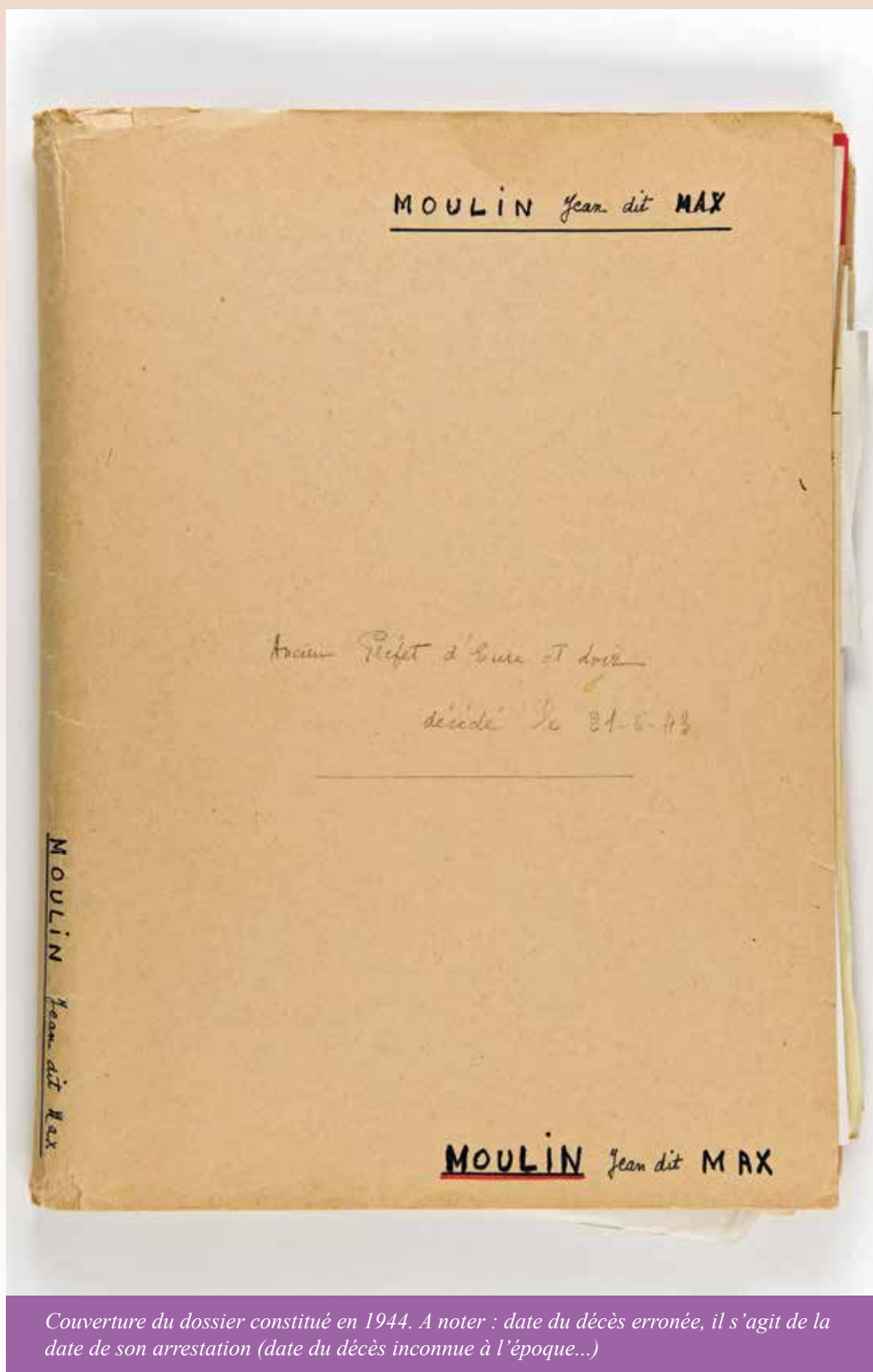
*Jean*

# JEAN MOULIN

## HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

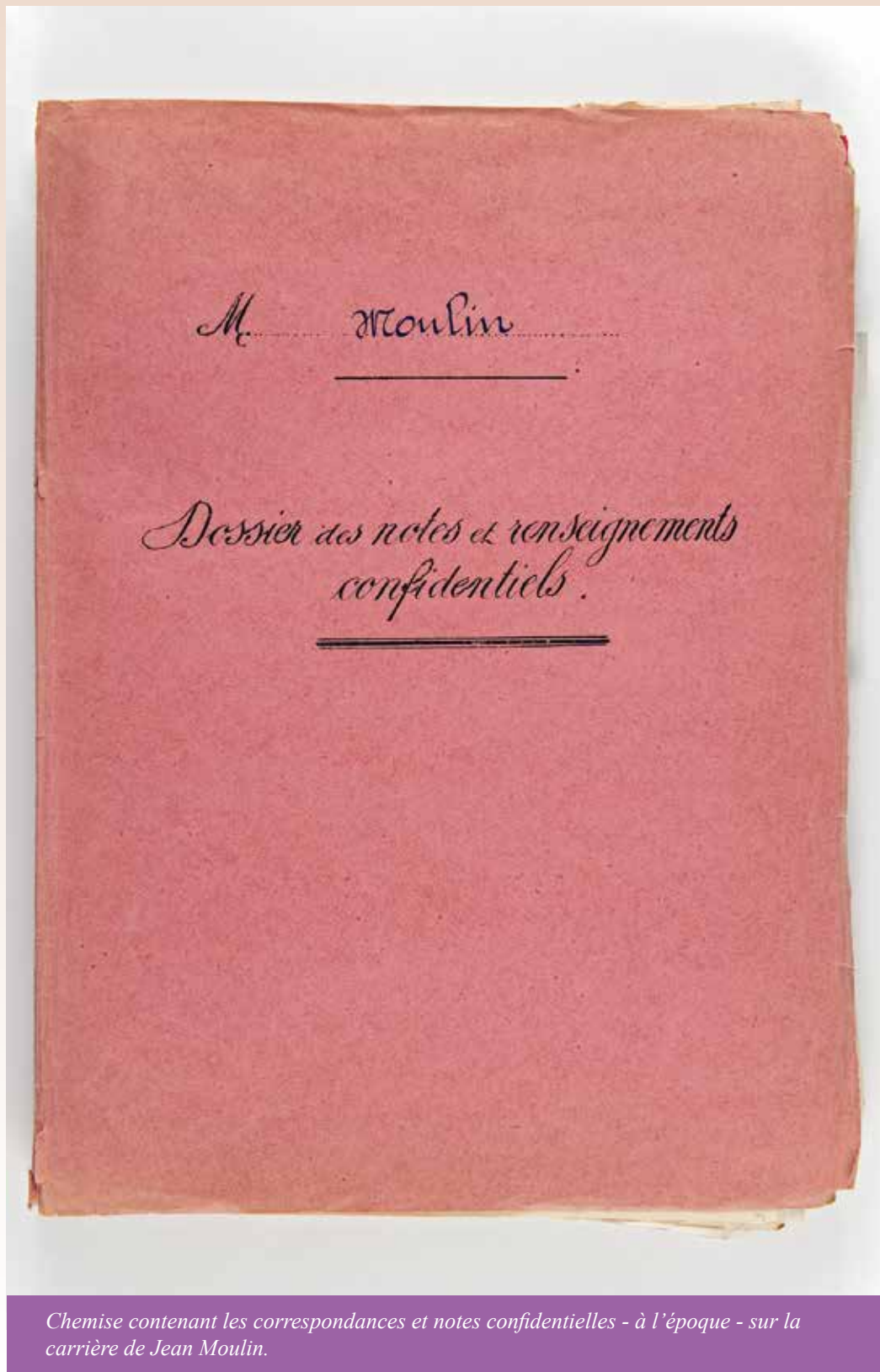
21 juin 2013

« MOULIN JEAN, DIT MAX »  
EXTRAITS DU DOSSIER ADMINISTRATIF



Couverture du dossier constitué en 1944. A noter : date du décès erronée, il s'agit de la date de son arrestation (date du décès inconnue à l'époque...)



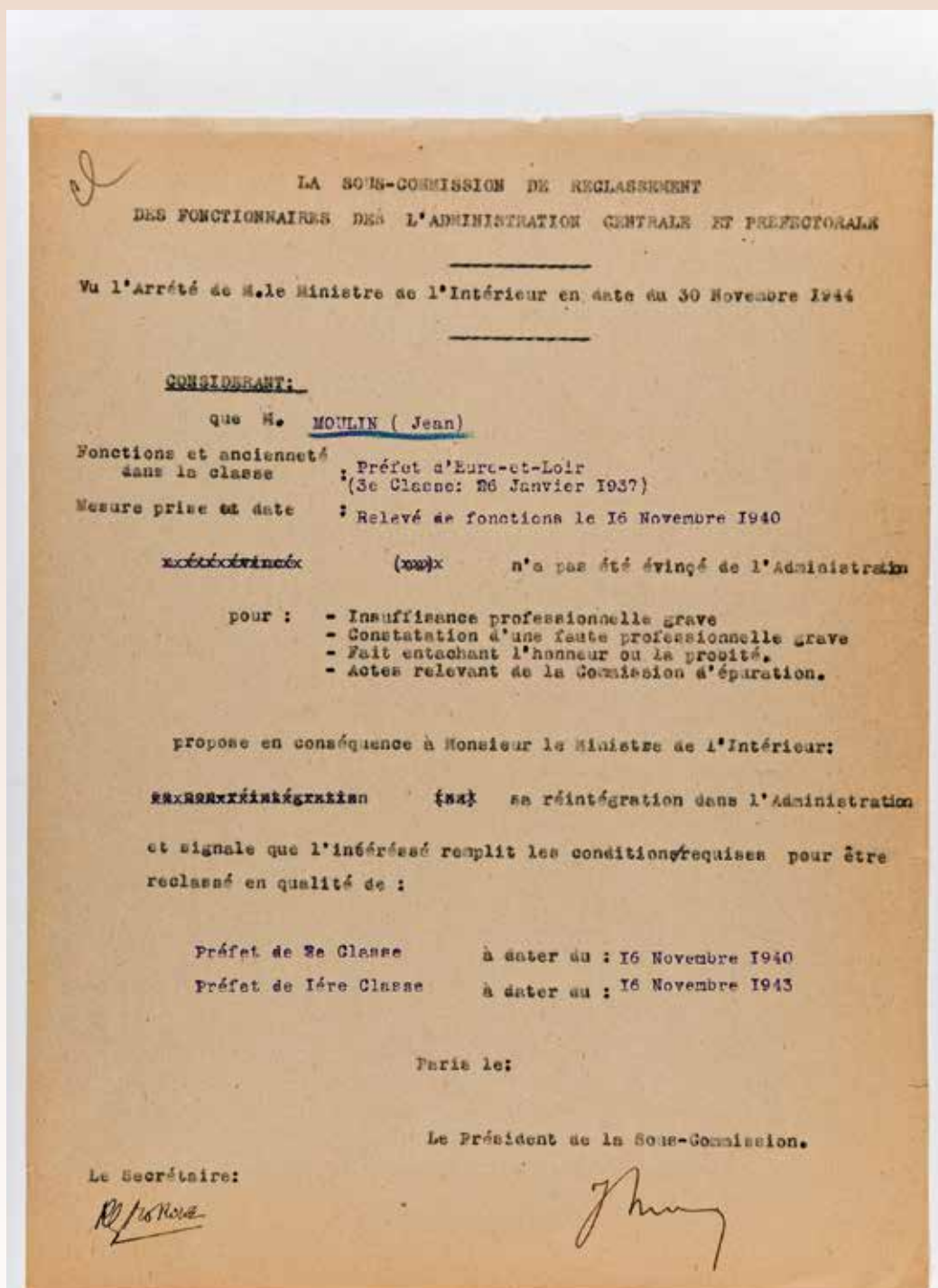


*Chemise contenant les correspondances et notes confidentielles - à l'époque - sur la carrière de Jean Moulin.*

# JEAN MOULIN

## HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

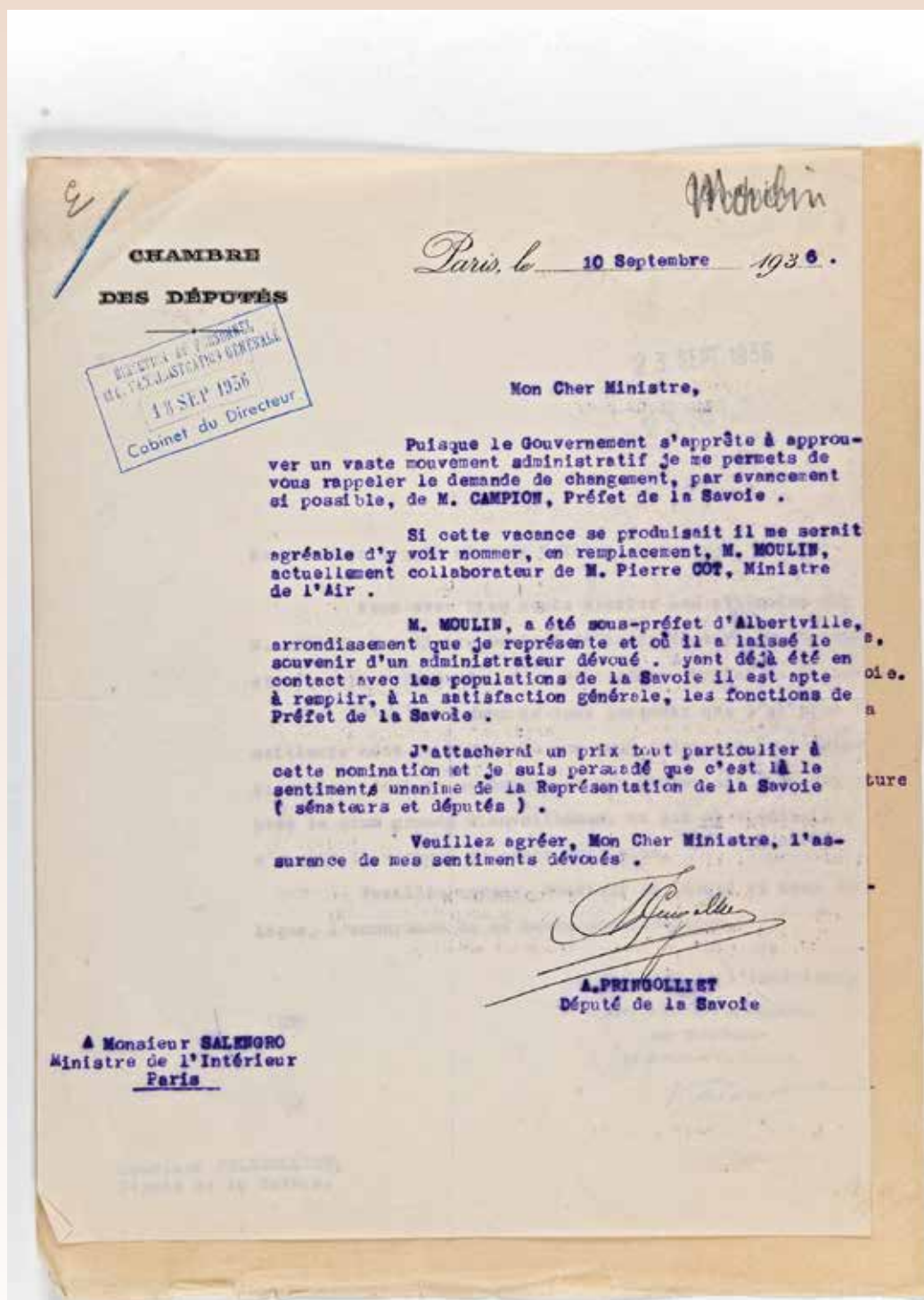


Décision de réintégration de Jean Moulin dans le corps préfectoral après la guerre, annulant sa révocation par le régime de Vichy en 1940.

# JEAN MOULIN

## HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

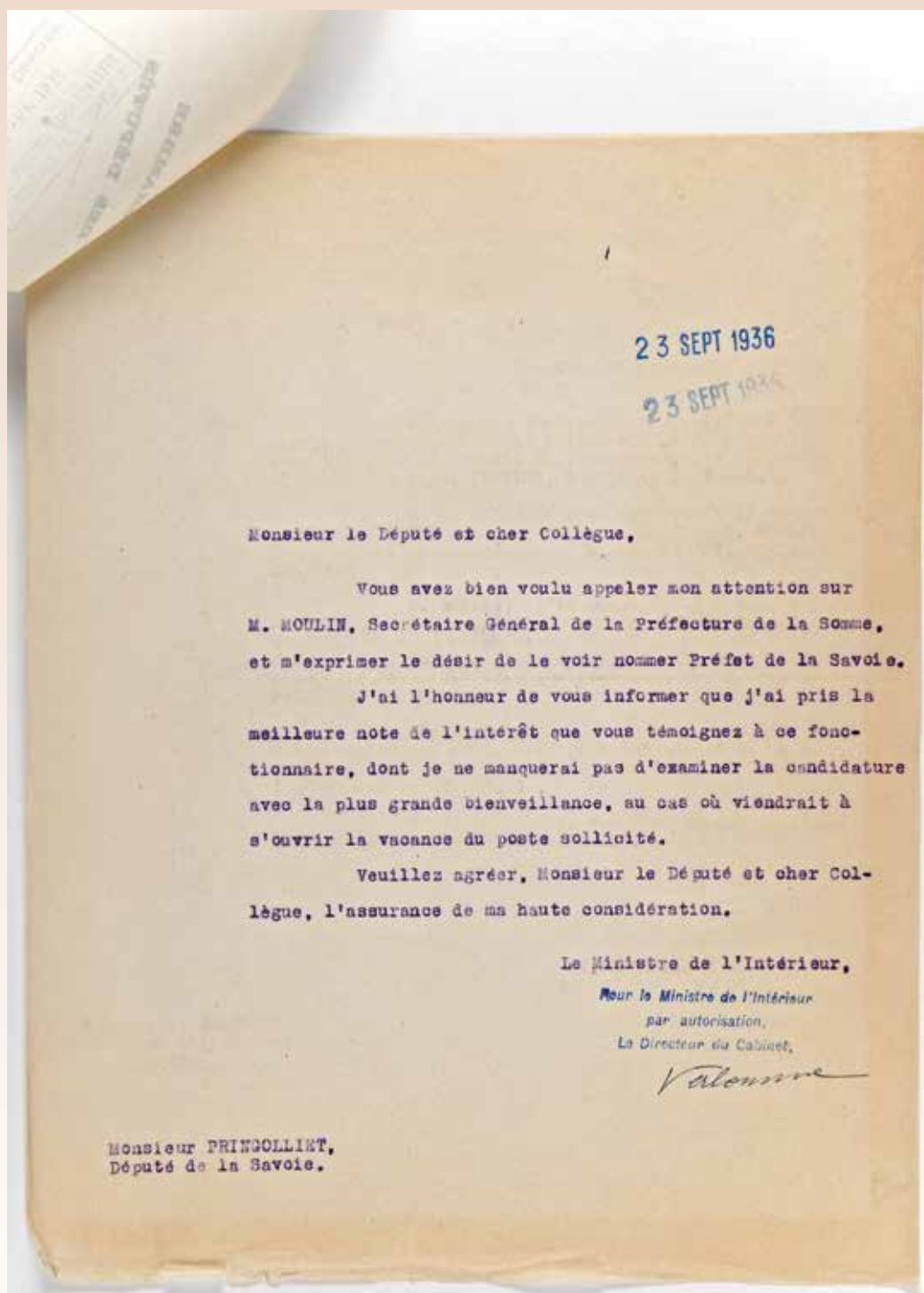


Lettre du député de la Savoie au ministre de l'Intérieur, en 1936, demandant la nomination de Jean Moulin dans son département.

# JEAN MOULIN

## HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013



*Réponse du ministre de l'Intérieur au député de la Savoie.*



# HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013

Année 1939      Très Confidentiel      *Moulin*      Note: encre rouge

Département 2 'EURE-et-LOIR.

Renseignements fournis sur par Monsieur MOULIN Jean      Préfet

sur Monsieur  
(nom et prénoms)

1° - Fonctions actuelles	{ <u>Préfet d'Eure-et-Loir.</u>
2° - Fonctions antérieures <small>(avant et depuis l'entrée dans la carrière administrative)</small>	{ <u>Chef de Cabinet; Sous-Préfet; Secrétaire Général de la Somme - Préfet de l'Aveyron</u>
3° - Situation au point de vue militaire	{ <u>Classe 1919 - Service armé - affecté spécial.</u>
4° - Âge et santé (date et lieu de naissance)	{ <u>10 ans; né le 20 Juin 1899 à Béziers</u>
5° - Pays d'origine	{ <u>Béziers</u>
6° - Pays où il a des intérêts	{ <u>..</u>
7° - Physique - Tenue	{ <u>..</u>
8° - Religion	{ <u>Catholique</u>
9° - Situation financière	{ <u>Bonne</u>
10° - Célibataire - Marié - Veuf. <small>(nombre et âge des enfants)</small>	{ <u>Célibataire</u>
11° - Nom - Situation, caractère et influence de la femme <small>(talent et relations)</small>	{ <u>..</u>
12° - Pays d'origine de la femme	{ <u>..</u>
13° - Tenue de la maison - Réceptions	{ <u>..</u>
14° - Intelligence et jugement	{ <u>..</u>
15° - Connaissances administratives	{ <u>..</u>
16° - Instruction générale	{ <u>..</u>
17° - Titres Universitaires	{ <u>Licencié en Droit.</u>
18° - Connaissances en langues étrangères <small>(allemand et anglais notamment)</small>	{ <u>..</u>
19° - Valeur professionnelle	{ <u>..</u>

Évaluation de Jean Moulin, préfet de l'Eure-et-Loir en 1940.

20° - Valeur morale

21° - Caractère - décision

22° - Autorité et influence  
sur les hommes

23° - Considération et relations

24° - Talent de parole - Style

25° - Activité extérieure

26° - Habitude au travail  
rapidité et régularité dans  
l'expédition des affaires

27° - Antécédents politiques

28° - Direction actuelle

29° - Ancienneté dans le grade  
et dans la résidence

30° - Droits à l'avancement

31° - Désirs du fonctionnaire  
(indiquer s'il serait disposé à entrer  
dans une autre administration)

32° - Fonctions qui paraissent devoir lui  
convvenir le mieux en raison de ses  
aptitudes, et après le plus élevé auquel  
il semble pouvoir ultérieurement

33° - Qualités et défauts  
(attachés de famille pourront indiquer  
ou contre indiquer l'avis du fonctionnaire  
dans son poste ou dans  
une région déterminée)

34° - Appréciations Générales :

A CHARTRES le 7 Février 1940 Le Préfet,  
Jean Moulin



21 juin 2013

1908 *Moulin* Note: 2.  
(encre rouge)

Très Confidentiel

Département de la Savoie.

Renseignements fournis par M. Marcel Grégoire, Préfet.  
Sur M. *Moulin* Jean, Pierre  
(nom et prénoms)

1. Fonctions actuelles	{ Sous-préfet d'Albertville.
2. Fonctions antérieures (avant et depuis l'entrée dans la carrière administrative)	{ chef de Cabinet du Préfet de l'Hérault (1 <sup>er</sup> Sept. 1917) de la Savoie (15 Fév. 1922) Sous-préfet d'Albertville (26 Oct. 1919)
3. Situation au point de vue militaire.	{ soldat de 2 <sup>e</sup> classe (Réser.)
4. Age et santé (date et lieu de naissance)	{ né le 20 Juin 1899 à Béziers bonne santé.
5. Pays d'origine	{ Béziers
6. Pays où il a des intérêts	{ "
7. Physique - Tenue.	{ Physique agréable. Tenue correcte
8. Religion.	{ catholique
9. Situation financière	{ Pas de fortune personnelle
10. Célibataire - marié - veuf, nombre et âge des enfants,	{ divorcé. sans enfants.
11. Nom, Situation, caractère et influence de la femme. Valeurs et relations.	{ "
12. Pays d'origine de la femme.	{ "
13. Tenue de la maison - Réceptions	{ "
14. Intelligence et jugement	{ Intelligent - jugement sain
15. Connaissances administratives	{ excellentes
16. Instruction Générale	{ très bonne
17. Titres universitaires	{ licencié en droit
18. Valeur professionnelle	{ très satisfaisante - a su acquiescer et construire la sympathie et la confiance de la population, et des élus
19. Valeur morale	{ incontestable.
20. Caractère. Décision.	{ caractère droit - sait prendre ses responsabilités.

Évaluation de Jean Moulin, sous-préfet d'Albertville en 1928.

21. Autorité et influence sur les hommes	{ a acquis par ses qualités personnelles une autorité qui s'affermait chaque jour davantage
22. Considération et relations	{ parfaites.
23. Talent de parole. Style	{ Renssais, par la pratique, a développé des moyens oratoires qui déjà sont en progrès
24. Sclivité Extérieure	{ très actif
25. Habitude au travail Rapidité et régularité dans l'expédition des affaires.	{ travailleur régulier et actif qui dirige fort bien les services de la sous-préfecture
26. Antécédents politiques	{ républicain (fils d'un conseiller général d'Allevard)
27. Direction actuelle	{ républicaine
28. Ancienneté dans le grade et dans la résidence.	{ 3 ans
29. Droits à l'avancement	{ peut prétendre à la 2 <sup>e</sup> classe personnelle
30. Désiis du fonctionnaire (Indiquer s'il serait disposé d'entrer dans une autre Administration)	{ Désire continuer sa carrière dans l'Administration préfectorale
31. Fonctions qui paraissent devoir lui convenir le mieux en raison de ses aptitudes et grade le plus élevé auquel il semble pouvoir ultérieurement parvenir	{ M. Moulin peut faire un excellent secrétaire général comme il est un très bon sous-préfet. Il doit parvenir aux fonctions de préfet
32. Qualités et défauts Attachés de famille pouvant indiquer ou contre-indiquer l'envoi du fonctionnaire dans un poste ou dans une région déterminée.	{
33. Appréciations Générales	{ M. Moulin est un très bon et très actif collaborateur qui remplit ses fonctions avec zèle, dévouement et une haute conception de son devoir. Il a toute ma confiance et mérite la bienveillance du Gouvernement

à Chambéry le 28 Octobre 1928  
Le Préfet,  
F. Regnier

# JEAN MOULIN

## HOMMAGE AU PRÉFET JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

21 juin 2013



Aux côtés du préfet du Finistère, Jean Moulin, sous-préfet de Châteaulin, assiste à une cérémonie au monument aux morts, avec le maire et le conseiller général du canton.  
Crédits : Coll. Escoffier.

### UN PRÉFET POUR LA POSTÉRITÉ

Dès les lendemains de la Libération, de nombreux hommages sont rendus à Jean Moulin, figure emblématique de la Résistance. Leur point d'orgue est le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964, accompagné du discours d'André Malraux, resté célèbre.

Aujourd'hui encore, plus de 380 établissements scolaires portent son nom, quatre musées lui consacrent des espaces spécifiques partout en France et des dizaines de monuments commémoratifs lui sont dédiés.



Peu après son arrivée le 21 mars 1937 à Rodez comme préfet de l'Aveyron, Jean Moulin dépose une gerbe au monument de la place d'armes en hommage aux Morts de Rodez  
Crédits : Coll. Escoffier.

Remerciements :

PARIS  
MUSÉES  
LES MUSÉES  
DE LA VILLE  
DE PARIS

M  
L  
M  
Musée du Général Léclerc  
et de la Libération de Paris  
Musée Jean Moulin

Sources :

Jean Moulin, *Premier Combat*. Éditions de minuit, 2012.

Sous la direction de Jean-Pierre Azéma, *Jean Moulin face à l'histoire*. Champs Flammarion, 2004.

Christine Levisse-Touzé, Dominique Veillon, *Jean Moulin, artiste, préfet, résistant*. Tallandier, 2013.